



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Service de la communication

Communiqué

Mgr Charles Morerod lance un appel à témoigner

Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, lance un appel à témoins : le 1^{er} décembre 2023, il a reçu le témoignage d'une femme ayant subi des actes d'ordre sexuels par Bernard Genoud (1942-2010), son prédécesseur à la tête du diocèse.

Le 1^{er} décembre 2023, une femme est venue signaler à Mgr Morerod avoir été victime de Bernard Genoud. Elle était l'étudiante de ce dernier au Collège du Sud (Bulle) et était venue confier, à ce prêtre, ami de ses parents, avoir été victime d'abus dans son enfance. C'est dans cette relation d'emprise et de dépendance que cette femme, alors âgée de plus de 18 ans, témoigne avoir subi des actes d'ordre sexuel répétés par ce prêtre et professeur. En déposant auprès de Mgr Morerod, cette personne affirme s'être libérée d'un lourd poids, même si cette démarche lui est très douloureuse à entreprendre. À sa demande, l'évêque ne fournit pas plus de détails sur les faits ni sur l'identité du témoin.

Ordonné prêtre en 1968, Bernard Genoud a enseigné au Collège du Sud (Bulle) de 1976 à 1994 ainsi qu'à l'École de la foi (Fribourg) de 1975 à 2006. Il a également enseigné et été aumônier à l'École normale cantonale de Fribourg de 1972 à 1975, au Collège St-Michel à Fribourg de 1975 à 1977 et à l'Université populaire du canton de Fribourg de 1976 à 1994 et à l'Université de Fribourg de 1996 à 1999. Entre 1999 et 2010, il a été évêque du diocèse.

Mgr Genoud n'est plus là pour s'expliquer. Mais il appartient à l'Église de ne pas laisser sans réponse les souffrances des victimes. La personne que Mgr Morerod a entendue a énormément souffert du silence qu'elle a dû garder pendant des années. Il se peut que d'autres personnes soient aussi écrasées sous le poids d'un silence insupportable. Mgr Morerod les invite à témoigner.

Cette communication vise à mettre en lumière des cas d'abus commis au sein de l'Église et à aider des victimes potentielles. Les personnes concernées peuvent appeler la Commission d'écoute des personnes victimes d'abus sexuels commis en contexte ecclésial (CASCE) : **+41 79 387 21 82** ou la Commission indépendante « Écoute-Conciliation-Arbitrage-Réparation » (CECAR) : **+41 77 409 42 62**.

Fribourg, le 11 décembre 2023

Le Service diocésain de la communication